Document généré le 12 oct. 2024 00:28

Revue d'histoire de l'Amérique française

BERNIER, Jacques, *La médecine au Québec. Naissance et évolution d'une profession*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1989. 207 p. 29,95 $.

Guy Grenier

Volume 43, numéro 2, automne 1989

URI : https://id.erudit.org/iderudit/304792ar
DOI : https://doi.org/10.7202/304792ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Grenier, G. (1989). Compte rendu de [BERNIER, Jacques, *La médecine au Québec. Naissance et évolution d'une profession*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1989. 207 p. 29,95 $.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *43*(2), 253–255. https://doi.org/10.7202/304792ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

BERNIER, Jacques, *La médecine au Québec. Naissance et évolution d'une profession*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1989. 207 p. 29.95$

Jusqu'à maintenant, l'histoire de la profession médicale n'a pas suscité toute l'attention qu'elle mérite à l'intérieur de l'historiographie québécoise. Ce manque d'intérêt quant à l'évolution du corps médical est surprenant si l'on considère l'ancienneté et l'importance de cette profession au Québec et si l'on tient compte du fait que les médecins québécois se sont regroupés plus rapidement en une corporation autonome que leurs confrères américains ou britanniques.

Jacques Bernier, professeur au département d'histoire de l'Université Laval, tente de remédier à cette lacune en présentant l'évolution de la profession médicale au Québec entre 1788, année de la première loi relative à la pratique médicale, et 1909, année où le corps médical obtient le contrôle de l'ensemble des éléments de sa pratique professionnelle.

La période située entre 1788 et 1847 a été marquée par les premières recherches d'autonomie de la médecine québécoise, placée alors dans une situation d'infériorité et de subordination face aux praticiens militaires et britanniques oeuvrant dans la colonie. C'est ainsi que les médecins du Québec obtiendront en 1831 le pouvoir d'élire les membres des bureaux médicaux de Québec et de Montréal, bureaux chargés d'octroyer les permis de pratique de la profession, et d'y présenter des candidats. Ce mouvement d'émancipation du corps médical face à l'État se poursuivra et la loi de 1847 permettra la constitution du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

La période suivante sera caractérisée par la constitution du monopole de l'activité médicale entre les mains des seuls médecins et chirurgiens membres du «Collège». Ce dernier parviendra à uniformiser l'enseignement de la médecine au Québec, à dresser un tableau des honoraires médicaux, à constituer un code de déontologie devant être respecté par l'ensemble des médecins québécois, et à créer un conseil de discipline ayant pour objectif d'entendre les plaintes du client face au médecin. Avec la loi de 1909 modifiant en profondeur l'enseignement de la médecine au Québec, le corps médical devenait la profession la plus puissante du Québec, son autonomie envers l'État ne se trouvant remise en question que durant les années 1960-1970, avec l'installation des lois d'assurance-hospitalisation et d'assurance-maladie.

Cette emprise du Collège des médecins et des chirurgiens sur l'ensemble des questions médicales durant la seconde moitié du XIXe siècle ne s'établira toutefois pas sans heurts. C'est ainsi qu'il devra combattre les tentatives des écoles et des facultés de médecine (particulièrement celle de l'Université McGill) pour conserver leurs anciens privilèges. De même, la lutte du corps médical contre le charlatanisme allait conduire à la subordination par le Collège des autres praticiens de la santé (pharmaciens, dentistes, sages-femmes, homéopathes, etc.).

Bernier démontre bien que l'unification de la profession médicale au Québec au milieu du XIXe siècle par l'entremise des seuls médecins et chirurgiens rassemblés à l'intérieur du «Collège» ne vient nullement d'une quelconque supériorité théorique ou pratique de la médecine officielle sur les médecines populaires ou parallèles. Souvent, au contraire, ce sera le médecin qui, durant cette période, assistera la sage-femme lors des accouchements, alors que, de son côté, le «ramancheur» sera aussi efficace que le chirurgien au cours d'opérations mineures. Les découvertes et innovations majeures (asepsie, rayons X, anesthésie, etc.) qui ont assuré la supériorité de la médecine officielle sur ses rivales ne seront mises en application que tardivement au XIXe siècle. De plus, certaines d'entre elles, comme les théories de Pasteur sur les microorganismes, ne seront introduites qu'après quelques années de retard par des jeunes médecins ayant étudié à l'étranger et tarderont à être majoritairement admises par le corps médical.

D'où provient alors cette rapide ascension du corps médical québécois comme profession juridiquement reconnue dès le milieu du XIXe siècle, soit plus d'un demi-siècle avant celle de leurs collègues américains? Selon Bernier, cette émergence rapide de la profession médicale au Québec s'explique par un ensemble de facteurs sociaux, économiques et politiques.

Le facteur principal sera l'intervention des médecins les plus réputés dans le domaine de la santé publique dès le début du XIXe siècle. Les projets de ces médecins en vue d'améliorer l'hygiène des villes (aqueducs, égouts, nettoyage des rues, etc.) leur ont permis d'exercer une influence auprès des autorités municipales puis provinciales, facilitant l'adoption de lois favorables à leur profession. L'adoption de ces lois qui ont permis l'autonomie et l'unification du corps médical coïncide d'autre part avec des périodes de prospérité économique facilitant l'ascension des professions libérales. De plus, le XIXe siècle sera marqué par le retrait progressif des autorités impériales de certains secteurs clés (par exemple, la santé) au profit d'une élite locale. Par ailleurs, oeuvrant surtout dans les milieux ruraux, les praticiens des médecines parallèles ne pourront, en raison de leur isolement, offrir comme aux États-Unis une résistance organisée face à l'ascension de la profession médicale.

Bien que passant trop rapidement sur certains éléments importants (comme, par exemple, le rôle joué par *L'Union médicale du Canada* dans la réunification puis la domination des médecins francophones), le livre de Jacques Bernier est appelé à devenir un instrument de base pour toute personne intéressée à l'histoire de la médecine au Québec. Outre cette contribution à un domaine encore trop négligé de notre histoire, il a l'avantage de nous faire mieux comprendre certains phénomènes récents et contemporains, comme la résistance

des médecins face à l'assurance-hospitalisation ou l'actuel conflit entre le Collège des médecins et les pratiquants des médecines douces.

Département d'histoire
Université de Montréal GUY GRENIER